

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN COMMUNE DE SUNDHOUSE

COMPTE RENDU INTEGRAL

de la séance du 3 juin 2008

sous la présidence de M. Jean-Louis SIEGRIST, Maire.

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : tous les membres. M. Fabien ANSTETT arrive au point 2.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués en date du 27 mai 2008 par invitation déposée en leur boîte aux lettres ; à cette invitation était joint l'Ordre du Jour.

M. le Maire ouvre la séance en présentant les salutations d'usage à l'attention des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 avril 2008
2. Voirie chemin de Bindernheim : attribution du marché
3. Salle polyvalente : attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des installations de chauffage
4. Ecole maternelle : amélioration du revêtement de la cour
5. Contrat de territoire 2009 – 2014 : choix des projets
6. Chasse communale – lot n° 2 : agrément d'un associé
7. Intervention des Adjoints
8. Divers

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 29 avril 2008

ADOpte A L'UNANIMITE, sans observation.

2) Voirie chemin de Bindernheim : attribution du marché

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics ;

Vu l'article 26 du Code des marchés publics relatif à la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés ;

Vu l'article 28 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu le montant estimatif du marché ;

Vu les offres réceptionnées suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié dans les DNA le 29 avril 2008 ;

Vu les critères de jugement des offres (valeur technique, références et qualifications, prix) ;

Vu le classement des offres par le pouvoir adjudicateur ;

**le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

- **approuve** la réalisation de ces travaux ;
- **autorise** M. le Maire à signer le marché avec l'Entreprise COLAS de STRASBOURG pour un montant de 38 929,80 € TTC (dont 657,80 € pour ce qui concerne le réseau d'eau et d'assainissement) ;
- **autorise** M. le Maire à solliciter la participation financière du Conseil Général du Bas-Rhin (taux modulé).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

3) Salle polyvalente : attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des installations de chauffage

Le sujet a été examiné par la Commission Bâtiments en date du 7 mai dernier en présence de M. MEYER du Bureau d'Etudes INOTEC.

M. Pierre GRAFF, Adjoint, rappelle les conclusions du diagnostic réalisé par INOTEC et relatif à l'amélioration des installations de chauffage de la salle polyvalente ainsi que pour l'amélioration du système de distribution d'eau chaude des douches.

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics ;

Vu l'article 26 du Code des marchés publics relatif à la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés ;

Vu l'article 28 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu le montant estimatif du marché ;

Vu les offres réceptionnées suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié dans les DNA le 15 mai 2008 ;

Vu les critères de jugement des offres (valeur technique, références et qualifications, prix) ;

Vu le classement des offres par le pouvoir adjudicateur ;

**le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

- **approuve** la dévolution de la mission de maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes INOTEC pour un montant d'honoraires de 8 500 € H.T. ;
- **approuve** la solution technique qui consiste à remplacer la chaudière et le brûleur (passage à l'énergie gaz naturel en remplacement du fioul, économie annuelle estimée à 5 500 € en combustible) avec installation de panneaux rayonnants à eau chaude en remplacement des aérothermes actuels. En outre, il est prévu la modification du circuit de distribution d'eau chaude alimentant les douches (le coût estimatif des travaux s'élève à 133 550 € TTC) ;
- **autorise** M. le Maire à solliciter les aides financières du Conseil Général du Bas-Rhin et de la Région Alsace.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

4) Ecole Maternelle : amélioration du revêtement de la cour

M. Claude GERBER, Adjoint, expose au Conseil différentes solutions techniques envisageables afin de palier aux inconvénients du revêtement en "terre battue – sable" actuellement en place :

- pavés à revêtement non rugueux (6 905 € TTC) ;
- enrobés colorés (5 539 € TTC) ;
- enrobés noirs et peinture (3 515 € TTC).

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

approuve la mise en œuvre d'un revêtement en enrobés recouvert d'une peinture.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

5) Contrat de territoire 2009 – 2014 : choix des projets

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire vise à renouveler profondément le partenariat du Conseil Général avec les communes et l'intercommunalité par la mise en cohérence de l'ensemble des interventions du Département sur le territoire donné, en réponse à une vision partagée des enjeux du développement de ce territoire.

Conclu entre le Département du Bas-Rhin, la CDC de Marckolsheim et environs, la CDC du Grand Ried et l'ensemble des communes qui les composent, ainsi que les syndicats spécialisés intervenant sur le périmètre, ce contrat sera le fruit d'une démarche de concertation approfondie entre les élus et les techniciens du territoire et ceux du Département. L'ambition de ce partenariat qui portera sur la période 2009-2014 est d'accompagner les acteurs locaux de ce territoire dans tous leurs projets impliquant l'appui financier du Conseil Général.

Dans le cadre de l'élaboration du contrat de territoire de Marckolsheim – Grand Ried, le Conseil Général procède au recensement des projets d'ores et déjà programmés ou susceptibles d'être engagés par l'ensemble des communes, des communautés de communes, des syndicats spécialisés et relevant des dispositifs d'intervention habituels du Département.

Ainsi, il convient que la Commune communique au Conseil Général un recensement de ses projets pour la période 2009-2014 :

- pour les projets générant plus de 100 000 € de subvention départementale, un recensement complet des projets est à effectuer sur toute la période d'exécution du contrat ;
- pour les autres projets, le recensement portera au minimum sur les projets prévus sur les deux premières années d'exécution, soit 2009 et 2010. Si d'autres projets sont d'ores et déjà connus pour 2011 ou plus, ils peuvent être recensés.

Afin de pouvoir déterminer les capacités d'investissements et ainsi arrêter la liste des projets à intégrer au contrat de territoire, une prospective financière et budgétaire est présentée au Conseil Municipal pour la période 2009-2014.

Au vu de ces informations,

le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- **approuve** comme suit le programme prévisionnel des investissements pour la période 2009-2014 susceptibles d'être intégré au contrat de territoire :

	Année de lancement des travaux	Coût total de l'opération (TTC)
Voirie rue de Diebolsheim, Walter, du Canal, de la Potence	2009	551 000.00 €
Presbytère (grosses réparations extérieures)	2009	90 000.00 €
Réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour l'accueil d'activités jeunes intercommunal (Espace Enfants, Ecole de Musique)	2009	50 000.00 €
Création de poteaux ou puits d'incendie	2009	10 000.00 €

Voirie rue de Saasenheim, rue des Vergers	2010	400 000.00 €
Acquisition de terrain pour l'accueil d'une Maison de retraite	2010	100 000.00 €
Plateau multisports et aire de jeux	2011	84 000.00 €
Ancien Restaurant Demi-Lune : travaux de réhabilitation pour création d'hôtel	2011	420 000.00 €
Création de poteaux ou puits d'incendie	2012	10 000.00 €
Salle polyvalente ; travaux de transformation et de mise en conformité	2012	320 000.00 €

- **approuve** la programmation des investissements suivants hors contrat de territoire :
 - 2009-2010 : réaménagement intérieur de la Mairie : 380 000 € TTC
 - 2011-2012 : école primaire : construction d'un bâtiment annexe 1 000 000 € TTC.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

6) Chasse communale - lot n° 2 : agrément d'un associé

Le Conseil Municipal,

vu la demande formulée par M. Roland BURKARD, Président de l'Association de Chasse "Le Courlis d'Alsace", locataire du lot de chasse n°2,

après en avoir délibéré,

- **agrée** en qualité d'associé M. Dominique KRENTZ, domicilié 110, rue du Général de Gaulle à KINTZHEIM 67600, en remplacement de M. Roland KREMPP ;
- **charge M. le Maire** de passer et signer l'avenant à intervenir suite à ces modifications.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

7) Intervention des Adjoint

M. Pierre GRAFF, 1^{er} Adjoint :

- **Recrutement d'un agent technique saisonnier** : sur proposition de la municipalité, le Conseil approuve le recrutement de Gaëtan WOLFF et souhaite que priorité soit donnée à Franck HAUERT s'il est à nouveau candidat en 2009 ;
- **Achat d'une tondeuse** : compte tenu de l'aménagement du jardin du presbytère, l'acquisition d'une tondeuse pour la paroisse est décidée. La paroisse participera au financement à hauteur montant HT ;
- **Salle polyvalente** : des défauts de qualité sont constatés sur le vitrage mis en place à l'entrée de la salle suite à un sinistre. Son remplacement sera demandé à l'Entreprise MEYER FRERES ;
- **Communication des demandes de permis de construire** déposées depuis la dernière séance.

Mme Josiane GERBER, 2^e Adjoint :

- **Compte-rendu de la réunion de la Commission Environnement et Cadre de vie** du 5 mai dernier ;
- **Organisation de la Fête de la Musique** : le 21 juin sur la Place Crinoline avec service de tartes flambées ;

- **Ecole Maternelle** : différents points restent à régler à savoir le réglage de l'ouverture de la porte d'entrée, le fonctionnement d'un store, le décollage du revêtement du sol dans un bureau . A voir avec l'architecte ;
- **Ecole Primaire** : l'acquisition de matériel selon les crédits inscrits au budget primitif est en cours (appareil photo, ordinateur portable, tables informatiques, set de badminton) ;
- **ABCZweisprachigkeit** : compte-rendu de l'assemblée générale de l'association pour l'école bilingue.

M. Claude GERBER, 3^e Adjoint :

- **Syndicat Intercommunal des Eaux de Sundhouse-Wittisheim** : la présentation au SDEA de la qualité de l'eau à travers le département révèle que la situation à Sundhouse-Wittisheim est satisfaisante, contrairement à d'autres syndicats du secteur qui sont amenés à trouver des solutions pour l'amélioration de l'eau distribuée ;
- **Commission Communication** : compte-rendu de la réunion du 20 mai dernier.

8) Divers

- **Projet de bibliothèque** : M. le Maire évoque le projet dont le local a été prévu dans l'enceinte de la nouvelle école maternelle (mais qui n'a pas été subventionné). Il est prévu que cette bibliothèque soit une antenne de la médiathèque intercommunale.
Pour le fonctionnement de ce service, dix personnes bénévoles sont nécessaires. M. le Maire soumet ce projet à l'avis du Conseil. Un débat s'engage sur l'opportunité de ce service qui ne serait que partiel au regard de l'offre intégrale existante à la médiathèque de Wittisheim ;
- **Ancien Restaurant "La Demi-Lune"** : M. le Maire explique le contexte dans lequel s'est décidée l'ouverture temporaire de l'établissement à la demande de Mme HORNY-GONIER, propriétaire de la licence de débit de boissons. La Commune s'est impliquée afin d'éviter la perte définitive de la licence, ce qui aurait compromis le projet communal de réouverture du restaurant ;
- **Information concernant les déclarations d'intention d'aliéner** ;
- **Ancienne Ecole Maternelle** : M. le Maire présente "l'historique" du projet de mise à disposition du bâtiment à la Communauté de Communes du Grand Ried pour les activités de l'Association ESPACE ENFANTS et de l'Ecole de Musique Intercommunale.
Le Conseil souhaite que ce projet aboutisse et que l'incidence financière soit neutre pour la Commune ;
- **M. Jean-Pierre RIEG** indique qu'il a été sollicité par une personne demandant que le balayage des rues soit réalisé par la Commune. M. le Maire répond que la Communauté de Communes du Grand Ried mène actuellement une réflexion sur l'acquisition d'une balayeuse autoportée ;
- **M. Mario MEYER** estime que le garde-corps du pont du canal nécessite une remise en peinture ;
- **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : mardi 1^{er} juillet 2008.

Fait à SUNDHOUSE, le 24 juin 2008

Le Maire,
Jean-Louis SIEGRIST